



Nations Unies  
Commission économique pour l'Afrique  
Bureau pour l'Afrique du Nord

Réunion consultative en appui aux activités du  
Mécanisme Régional de Coordination (MRC-Afrique)

Rabat, Maroc, 24 - 25 juin 2014

**Concertation sur le renforcement  
et la coordination des appuis à l'UMA**

**Note conceptuelle**

## I. Contexte

L'Assemblée Générale des Nations Unies a -par ses résolutions 57/2, 57/7 et 61/296- consacré le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) comme cadre d'action et de soutien au développement du Continent, et instruit les organisations et institutions du Système des Nations Unies (SNU) de soutenir le processus de mise en œuvre des programmes découlant de cette initiative<sup>1</sup>, notamment par la formulation de projets communs au niveau régional. Un mécanisme régional de coordination (MRC) a été créé à cette fin, et structuré en neuf sous-groupes thématiques, alignés sur les priorités de développement des Etats africains, telles que déclinées dans l'agenda du NEPAD : (i) Développement des infrastructures Eau, Energie, Transports et TIC, (ii) Gouvernance, (iii) Environnement, Population et Urbanisation, (iv) Science et Technologie, (v) Paix et Sécurité, (vi) Agriculture, Sécurité Alimentaire et Développement Rural (vii) Mise en valeur des Ressources humaines, Emploi et VIH/sida, (viii) Industrie, commerce et accès au marché (ix) Sensibilisation et communication.

Dans le même ordre d'idées, la résolution GA /62/277 a entériné l'initiative 'Unis dans l'action' (UN Delivering as one), telle que recommandée par le rapport de novembre 2006 du Panel de haut niveau sur la cohérence du Système des Nations Unies. L'objectif général est de renforcer la mise en synergie des activités des agences et organismes du système, afin d'en optimiser les interventions, et réduire en même temps la fragmentation et les coûts induits par les multiples partenariats mis en œuvre pour appuyer les efforts de développement des Etats.

L'objectif premier du MRC-Afrique est **de renforcer la cohérence et la mise en synergie des activités des agences et organismes du SNU**, afin d'en optimiser les interventions. La CEA a été investi des missions de coordination et de secrétariat de ce mécanisme.

Plusieurs réunions consultatives ont été organisées en vertu de ce mandat, avec la participation des agences du Système des Nations Unies appuyant les institutions africaines de coopération régionale. La réunion de 2006 en particulier a (i) mis l'accent sur la nécessité d'élargir ce cadre de concertation au groupe de la BAD et aux Communautés Economiques Régionales (CERs) ; (ii) réaffirmé la pertinence du système des clusters pour une mise en cohérence des programmes d'assistance ; (iii) noté l'impératif d'un meilleur alignement sur les priorités des pays africains ; et (iv) souligné l'insuffisante coordination des interventions des différents acteurs à l'échelle des sous régions du Continent. Aussi, les réunions annuelles du MRC-Afrique tenues entre 2007 et 2013 ont toutes recommandé le renforcement des initiatives communes ou conjointes à l'échelle des sous-régions, eu égard au rôle dévolu aux Communautés Economiques Régionales dans la stratégie de développement des Etats africains et du Continent dans son ensemble.

Dans son rapport final, la 15<sup>e</sup> session du MRC-Afrique -tenue en mars 2014 à Abuja (Nigeria), souligne notamment que « non seulement les mécanismes de coordination régionale sont devenus le moyen par excellence de production d'études analytiques conjointes en appui aux programmes (cadres) régionaux, mais ils ont aussi fourni un forum politique de haut niveau pour l'échange de vues sur les questions stratégiques majeures et les défis à l'échelle régionale et sous-régionale, et donné une opportunité de renforcer les liens entre les niveaux régional et mondial. Ils ont promu une interaction entre le système des Nations Unies et les organisations régionales et sous-régionales non-NU, la cohérence des politiques et la programmation conjointe en appui aux efforts et initiatives d'intégration régionales et sous-régionales ».

De même, le Groupe de travail mis en place par la 14<sup>e</sup> session du MRC pour élaborer un cadre d'appui des NU à l'UA et à son programme NEPAD post-2016 -incluant l'Agenda 2063- a noté que, « des différentes revues/évaluations du MCR- Afrique , il ressort que les Nations Unies et l'Union africaine continuent de percevoir le MCR-Afrique comme un mécanisme viable pour l'action conjointe de l'Organisation des Nations Unies à soutenir l'Union africaine et son programme NEPAD. Le MCR-Afrique a également démontré l'esprit de l'appropriation africaine et le partenariat international dans l'avancement du programme de développement du Continent, » et « ... est resté un mécanisme très pertinent.

## II. Justification

En Afrique du Nord, le principal organisme intergouvernemental dédié à la coopération pour le développement est l'Union du Maghreb Arabe (UMA). Les articles 2 et 3 du traité instituant l'UMA prévoient, entre autres objectifs, la recherche d'une « ...politique commune dans différents domaines », « ...la libre circulation des personnes, des services, des marchandises et des capitaux », « ...la réalisation du développement industriel, agricole, commercial, social des Etats membres et la réunion des moyens nécessaires à cet effet, notamment en mettant sur pied des projets communs et en élaborant des programmes globaux et sectoriels ... ».

En exécution de leurs mandats respectifs, les différentes agences du système des Nations Unies opérant en Afrique du Nord, la BAD, la BID et d'autres partenaires ont mis en place divers cadres de partenariat (UNDAF/Country Teams, MYP/CEA-UMA, RDTs, Stratégies d'appui à l'intégration régionale) pour la réalisation de programmes et projets de développement en appui direct aux Etats, à l'UMA et ou à d'autres organismes de coopération de la sous-région. Les actions et interventions ainsi initiées ont porté sur divers domaines, dont le renforcement des capacités, l'appui à la

mise en œuvre et au suivi des progrès vers les OMD, l'analyse des politiques macroéconomiques et sociales, la sécurité alimentaire et le développement durable, la promotion des TIC au service du développement, l'emploi et les migrations, les politiques de jeunesse, le développement du commerce et l'intégration régionale.

Dans le cas particulier du partenariat entre la CEA et l'UMA, on notera que le programme pluriannuel de coopération 2008-2009 avait mis l'accent sur quatre domaines clés (i) l'économie et les investissements ; (ii) le développement durable et la sécurité alimentaire ; (iii) les ressources humaines et le développement social ; et (iv) les infrastructures. Le programme 2010-2012 a élargi ce champ d'intervention à d'autres thématiques sectorielles ou transversales que sont le rôle du secteur privé et de la société civile dans le développement, les changements climatiques, la migration des travailleurs et le renforcement des capacités. Pour la période 2014-2015, le programme pluriannuel UMA –CEA s'articule autour de trois axes stratégiques : l'appui institutionnel et le renforcement des capacités du Secrétariat général de l'UMA, l'accélération de l'intégration régionale dans ses dimensions développement économique, facilitation du commerce et promotion du secteur privé, et l'intégration des politiques 'Genre', 'Jeunesse' et 'Migration' dans l'agenda régional.

L'objectif d'une plus grande efficacité de l'action du SNU et des autres partenaires dont la BAD et la BID à l'échelle de la sous-région devrait être recherché à travers (i) un meilleur alignement des interventions sur les priorités du projet d'intégration maghrébine, (ii) une mise en cohérence des programmes et initiatives de portée sous-régionale et (iii) une coordination optimale entre les différents acteurs. Cela requiert notamment une vision partagée, tant sur les enjeux et défis du processus d'intégration en Afrique du Nord, que sur l'identification des ordres de priorités et des domaines d'intervention.

L'Afrique du Nord a connu depuis 2011 d'importantes mutations *politiques et institutionnelles*. *Les changements qui se sont produits dans la plupart des pays de la sous-région ont été sous-tendus par une forte demande des populations, des jeunes en particulier, pour une meilleure gouvernance politique, économique et sociale, davantage de démocratie, de libertés, d'emplois décents, et une réduction des inégalités dans la répartition des fruits de la croissance*. Cette remise en cause des modèles de développement et de gouvernance qui existaient jusque là constitue une nouvelle donne régionale qui, au-delà de l'enjeu immédiat d'une gestion apaisée des transitions politiques en cours, va impliquer la formulation d'un nombre important de réformes institutionnelles, économiques et sociales, qui nécessiteront à court et moyen terme un accompagnement soutenu des partenaires au développement.

*Ces mutations politiques s'accompagnent par ailleurs d'un regain d'intérêt pour la coopération régionale, comme cadre et stratégie de mise en synergie des moyens pour la formulation de réponses communes aux défis communs. Une relance/accélération du processus d'intégration de l'UMA se dessine dans le court et moyen terme et devrait se traduire par la remise en chantier de plusieurs programmes régionaux*. Les agences du système des Nations Unies, la BAD et les autres partenaires qui appuient les pays d'Afrique du Nord dans leurs efforts de développement et d'intégration économique devront donc procéder à une révision/actualisation des partenariats en cours, afin (i) de les aligner davantage sur les priorités à moyen terme de l'UMA et de ses Etats membres, par un ciblage plus affinée des domaines d'intervention et (ii) d'améliorer l'efficacité de leurs interventions par une plus grande coordination de leurs activités, dans l'esprit du 'Delivering as One' et du mandat du MCR-Afrique.

A cette fin, le Bureau Afrique du Nord de la CEA a inscrit dans son programme d'activités 2014, la tenue d'une réunion consultative entre les agences du système des Nations Unies, la BAD, la BID et les autres partenaires venant en appui aux Etats de la sous-région et à leurs institutions de coopération.

### **III. Objectifs de la réunion**

L'objectif général de la réunion est de renforcer la concertation et la collaboration entre agences du SNU, dans l'esprit de l'initiative 'UN Delivering as One', entre elles et les autres institutions dont la BAD et la BID qui viennent en appui à l'UMA et à ses pays membres dans le cadre du MCR-Afrique. Comme suggéré par les résolutions précitées de l'Assemblée générale, il s'agira principalement de promouvoir une plus grande synergie et une plus grande efficacité des interventions, par la mise en œuvre -dans la mesure du possible- de programmes ou projets communs ou conjoints, en appui aux organisations intergouvernementales existantes en Afrique du Nord dont l'UMA.

Les objectifs spécifiques sont :

- Partager la réflexion sur les mutations intervenues depuis 2011 et leur impact sur les politiques et stratégies de développement des Etats;
- Passer en revue les domaines actuels d'intervention des agences du SNU et des autres partenaires et analyser leur niveau de pertinence par rapport aux attentes des Etats et de l'UMA;
- Identifier les champs de coopération prioritaires pour la période 2014-2015, à la lecture des mutations sociopolitiques intervenues en Afrique du Nord;
- Identifier les voies et moyens de renforcer la coordination et la mise en synergie des activités des partenaires à l'échelle de la sous-région.

## IV. Résultats attendus

Les résultats escomptés sont de deux ordres :

- Améliorer la pertinence et l'efficacité des actions d'appui des différents partenaires, par un meilleur alignement sur les priorités de l'UMA et un ciblage conséquent des domaines communs d'intervention ;
- Renforcer la coopération entre agences du SNU intervenant à l'échelle sous-régionale, en instituant entre elles et avec la BAD et les autres partenaires, un cadre de concertation, de coordination et de promotion d'initiatives communes ou conjointes en soutien aux programmes régionaux.

## V. Participation

Seront invités à la réunion :

- les agences du Système des Nations Unies ayant une représentation sous-régionale en Afrique du Nord
- les agences du système des Nations Unies venant en appui à l'UMA et ou à ses Etats membres
- les coordinateurs résidents des Equipes-Pays
- le Secrétariat Général de l'UMA
- la Banque Africaine de Développement
- la Banque Islamique de Développement
- les institutions et organismes de coopération régionale intervenant en Afrique du Nord
- le Secrétariat du Mécanisme de coordination régionale (CEA).

## VI. Format de la réunion

La réunion est prévue pour durer **deux jours**. Ses travaux seront organisés en séances plénières consacrées à (i) l'analyse des défis et priorités de la sous-région (ii) la définition /actualisation des domaines prioritaires d'intervention pour la période 2014-2015 et (iii) l'esquisse d'un dispositif de coordination.

## VII. Documents de travail

Les documents de travail de la réunion comprennent : la présente note conceptuelle, le rapport de synthèse de la réunion de concertation organisée en janvier 2013 avec l'UMA sur les défis de développement et les priorités de l'intégration maghrébine, le PPT CEA-UMA 2014-2015 et une note méthodologique. Ils seront complétés par les notes et ou communications qui seront faites par les différentes agences et institutions partenaires.

## VIII. Date et lieu

La tiendra se tiendra à Rabat (Royaume du Maroc) les 24 et 25 juin 2014.

## IX. Contacts

Les informations relatives à la réunion pourront être obtenues auprès de :

M. Abdoul Kane

E-mail: [akane@uneca.org](mailto:akane@uneca.org)

Mme Naima Sahraoui

E-mail: [nsahraoui@uneca.org](mailto:nsahraoui@uneca.org)

Téléphone : (+212) 537 71 56 13 / 537 71 78 29